



Un joyau du patrimoine à préserver

La Réserve nationale de faune du cap Tourmente a été créée en 1978 pour protéger l'écosystème du marais à scirpes, utilisé par la Grande Oie des neiges en migration.



Ce territoire protégé de 24 km² comprend de grandes étendues de marais, de marécages, de plaines agricoles et de forêts. La Réserve nationale de faune du cap Tourmente est reconnue comme une zone humide d'importance internationale par la Convention de Ramsar.



Massif rocheux grandiose au bord du fleuve Saint-Laurent, le cap Tourmente abrite plus de 325 espèces d'oiseaux, 700 espèces de plantes et une trentaine d'espèces de mammifères.

Plusieurs vestiges du passé témoignent de plus de 400 ans d'occupation agricole, ce qui en fait l'un des sites fondateurs du Canada.

Mettez tous vos sens en éveil pour découvrir, apprécier et protéger ce trésor national!

Pour plus d'informations :

Réserve nationale de faune du cap Tourmente

570, chemin du Cap-Tourmente
Saint-Joachim (Québec) GOA 3X0

Téléphone :
418-827-4591 (centre d'interprétation)
418-827-3776 (administration)

Télécopieur :
418-827-6225

Coordonnées GPS :
N 47° 03.860' W 70° 47.774'

Courriel : cap.tourmente@ec.gc.ca
Site Internet : www.ec.gc.ca

La Réserve nationale de faune du cap Tourmente fait partie d'un réseau national de 146 aires protégées gérées par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada. Ce réseau assure la protection des espèces sauvages, notamment des oiseaux migrants, des espèces en péril et de leurs habitats.



Photo: © iStockphoto



Photo: © iStockphoto

Conseils pratiques

Environnement Canada met à la disposition des visiteurs des installations sécuritaires et les informe des risques inhérents aux activités en milieu naturel. Vous êtes responsable de vous conformer aux directives et de bien planifier votre visite pour assurer votre propre sécurité.

- Portez des chaussures de marche, des vêtements adaptés aux conditions météo et protégez-vous du soleil.
- Prévoyez une collation et un breuvage (l'eau des cours d'eau peut être impropre à la consommation).
- Prévenez les rencontres avec les ours noirs : faites du bruit ! Prenez connaissance des avis et informez le personnel de toute observation d'ours.
- Protégez-vous des insectes piqueurs.
- **En cas d'urgence :**
 - Personnel de la réserve : 418-827-4591
 - Téléphone public ou cellulaire : 911

Un territoire sous haute protection !

Ce symbole délimite le territoire de la réserve nationale de faune. La flore et la faune qui s'y trouvent sont protégées. Respectez la réglementation en vigueur. Des agents d'application de la loi sur la faune exercent une surveillance dans la réserve.



Photo: © Fabrice Kerleau

En vous conformant à cette réglementation, vous contribuez à la conservation des espèces sauvages et de leur habitat ainsi qu'à la sauvegarde des espèces en péril.

L'accès à la réserve est interdit en dehors des périodes et heures d'ouverture affichées.



Respectez le code d'éthique du visiteur :

- Informez-vous de l'accessibilité des sentiers et des conditions saisonnières.
- Demeurez dans les sentiers et respectez les zones d'accès et de conservation.
- Rapportez vos déchets et jetez-les dans les contenants prévus à cette fin.
- Respectez les autres visiteurs et le milieu naturel.

ISBN : 978-1-100-98772-9
N° de cat. : CW66-305/2012F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au 613-996-6886, ou à : droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.
Photos : © Environnement Canada, iStock photo, Fabrice Kerleau, François Guay - 2012
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, 2012
Also available in English



À découvrir !

Profitez des services et activités pour découvrir les beautés de la réserve.

DE MAI À OCTOBRE :

- 20 km de sentiers pédestres,
- Centre d'interprétation : information, exposition et projections audiovisuelles,
- Outils de découvertes (BioTrousse, GéoTour, Circuit historique),
- Activités d'animation en nature,
- Aires de pique-nique.

DE JANVIER À MARS :

- 6 km de sentiers de marche hivernale,
- Réseau de mangeoires d'oiseaux,
- Relais chauffé.

Photo: © François Guay



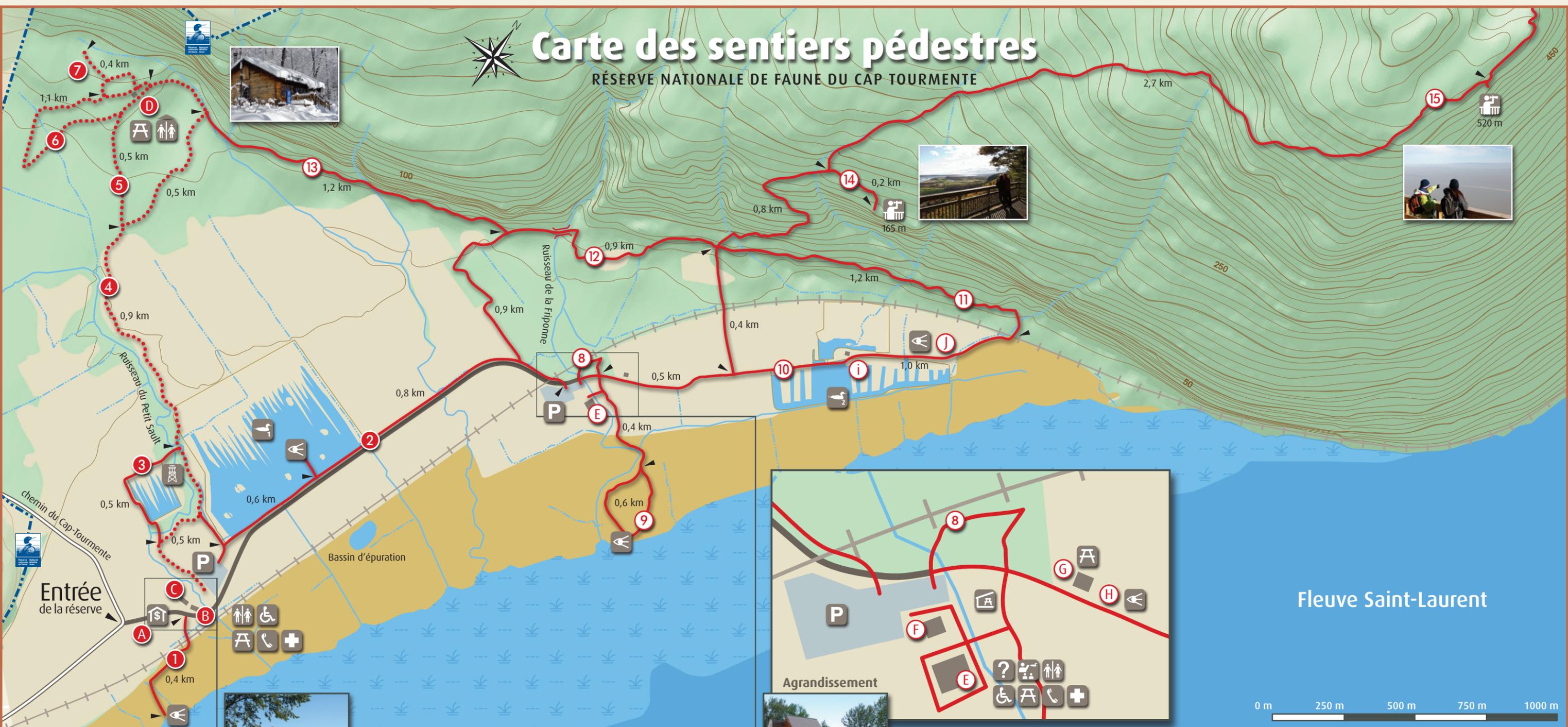
RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU CAP TOURMENTE

Carte des sentiers pédestres



Carte des sentiers pédestres

RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DU CAP-TOURMENTE



Secteur Petite-Ferme



Photo: © Fabrice Karleau

Points d'intérêts, services:

- A** Poste de perception
- B** Petite-Ferme (administration)
- C** Atelier
- D** Relais Érablière (hiver)

Sentiers*:

1 L'Écart	● 1,1 km	30 min
2 Le Souchet	● 3,2 km	1 h 30
3 Le Carouge	● 1,5 km	45 min
4 Le Petit-Sault	● 3,3 km	1 h 30
5 L'Érablière	■ 4,6 km	2 h 15
6 L'Aulnaie	■ 5,2 km	2 h 30
7 La Prucheraie	■ 5,0 km	2 h 30

* Distance aller-retour à partir du point de départ du secteur. Temps estimé à un rythme de promenade.

Secteur Centre d'interprétation**



Points d'intérêts, services:

- E** Centre d'interprétation
- F** Maison des Français
- G** Pavillon Léon-Provancher
- H** Observatoire des rapaces
- i** La ruine
- J** La Halte du Pèlerin

Sentiers*:

8 Le Moqueur-chat	● 0,4 km	15 min
9 Le Bois-sent-bon	● 1,0 km	30 min
10 L'Allée d'ormes	● 3,1 km	1 h 30
11 Le Pierrier	■ 4,0 km	2 h 00
12 La Cédrière	■ 3,1 km	1 h 30
13 Le Piedmont	■ 5,6 km	3 h 00
14 La Falaise	◆ 4,2 km	2 h 00
15 La Cime	◆ 9,2 km	4 h 30

** Le secteur centre d'interprétation est accessible de mai à octobre.

Légende

- La forêt
- La plaine
- Le marécage côtier
- Le marais intertidal
- Sentier 4 saisons
- Sentier (mai à octobre)
- Facile
- Intermédiaire
- Difficile
- Pont
- Route
- Ruisseau
- Voie ferrée (accès interdit)
- Limites de la réserve nationale de faune
- Poste de perception
- Stationnement
- Information
- Interprétation
- Toilettes
- Toilette sèche
- Aire de pique-nique
- Abri pique-nique
- Marais de la Petite-Ferme
- Marais du Cap
- Point d'observation
- Belvédère
- Tour d'observation
- Téléphone public
- Premiers soins